RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ACTE DE NOMINATION DES GERANTS

Société : AB TRANSACTION
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 65 Rue des Varennes, 63170 Aubière

Décision collective portant sur la nomination du gérant.

Le soussigné BONNAMAIN Aymeric, agissant en qualité de seul associé de la SARL AB TRANSACTION issue de la signature des statuts de ladite société ont convenu ce qui suit :

Les associés nomment comme gérant de la AB TRANSACTION SARL:
- BONNAMAIN Aymeric - Gérant

- Cette nomination est faite pour prendre effet ce jour pour une durée illimitée sauf démission ou révocation par décision des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
- Dans les rapports avec les tiers, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.
- Dans les rapports entre associés, le gérant a tous les pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en assemblée générale ordinaire :
 - Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières d'un montant supérieur à 15000,00 €.
 - Embauche de personnel cadre et fixation de leur rémunération.
 - Prise de participation dans d'autre sociétés.

La rémunération du gérant sera fixée ultérieurement.
BONNAMAIN Aymeric déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder aux formalités légales de publicité.

Fait à Clermont Ferrand, le 20/02/2025 en 4 exemplaires originaux.



BONNAMAIN Aymeric